

01/07/2024

Le Syndicat Les Biologistes Médicaux se félicite de l'avancée significative dans le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus (DOCCU) !

Alors que le dépistage du cancer du col atteint péniblement 50-60% seulement des femmes de 25-65 ans, en France, les biologistes médicaux sont enfin autorisés à jouer un rôle majeur avec l'envoi récent d'un courrier par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) à la patiente, validant le dépistage organisé en première intention au laboratoire de biologie médicale sur simple présentation du courrier d'invitation de l'assurance maladie. Ce courrier est aussi téléchargeable directement dans le compte ameli de chaque patiente !

Chaque femme est actrice de sa santé en termes de dépistages des cancers, et cette avancée fait suite aux nombreuses demandes du syndicat pour une meilleure intégration des biologistes médicaux dans le dispositif de dépistage.

Il sera désormais très facile pour les femmes de se faire dépister du cancer du col de l'utérus directement dans leur laboratoire de proximité, avec ou même parfois sans rendez vous !

D'un point de vue pratique, le biologiste médical, devra vérifier l'éligibilité de celle-ci au DOCCU. Cette vérification se fera selon les mêmes critères que ceux utilisés par les autres professionnels de santé (médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues), à savoir l'absence d'antécédents personnels ou d'exams récents qui rendraient le dépistage inutile. Un questionnaire d'auto-évaluation, mis à disposition par la CNAM, facilitera cette démarche.

"Nous saluons cette évolution qui reconnaît le rôle central des biologistes médicaux dans le parcours de dépistage et qui renforce notre place dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus", a déclaré Lionel Barrant, président du syndicat Les Biologistes Médicaux. « Nous ne pouvons pas accepter que 40% de femmes soient insuffisamment dépistées : il y a toujours 1000 décès évitables de femmes par an (cf. INCA), c'est intolérable en 2024. Nous devons transformer l'essai, en dépistant massivement les femmes et également en levant les verrous qui empêchent les biologistes médicaux de vacciner la population cible contre le papillomavirus. »

Les Biomed

Contact presse : Dr. Lionel BARRAND – 06.67.20.81.88 - president@lesbiomed.fr



16 rue Jean Frédéric Oberlin, 67000 Strasbourg



contact@lesbiologistesmedicaux.fr



www.lesbiologistesmedicaux.fr

